

**NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JANVIER 2018**

**Objet : Adoption du budget primitif – exercice 2018**

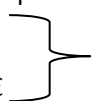
A la suite du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu lors du Conseil Municipal du 7 novembre dernier, le budget 2018, soumis au vote du Conseil Municipal, traduit les orientations politiques suivies par la majorité municipale élue en 2014, à savoir :

- Un service public rendu à nos concitoyens, de grande qualité
- Des investissements qui demeurent à un haut niveau
- Un effort particulier sur les priorités municipales que sont l'éducation, l'enfance, la petite enfance et la jeunesse. Sans oublier, et c'est une nouveauté marquante de 2017, le renforcement de nos actions de prévention-médiation, afin de renforcer le mieux vivre-ensemble, dans une ville apaisée.

Depuis 2017, les budgets de la Pépinière Village d'entreprise CHRYSALEAD et de la Régie de la Merise et du Grenier à sel sont intégrés au Budget Principal.

**En section de fonctionnement**, l'équilibre s'établit à 54 200 000.00 €.

Les principales recettes sont :

- La fiscalité pour 18,963 M€, contre 18,6 M€ au BP 2017, tenant compte uniquement de l'augmentation physique et financière des bases cadastrales, c'est-à-dire à taux d'impôts constants.
- La participation de SQY : 8,1 M€ (AC sans changement)
- Les dotations et subventions pour 27,137 M€ dont les principales sont :
  - la DGF : 3,130 M€
  - la DSU : 10,460 M€
  - le FSRIF : 3,035 M€

Voir tableau n°5

  - produits des services : 2,467 M€ (dont 0.150 la Merise –Grenier à Sel)
  - CAF : 2,9 M€ (sans changement)
  - autres : 5,145 M€, dont le Conseil Départemental pour 1,62 M€, l'Etat pour 1,154 M€ et les revenus locatifs pour 1,03 M€ (dont 0,390 M€ pour CHRYSALEAD)

Les principales dépenses sont :

- Les frais de personnel pour 33,157 M€.
- Les charges générales des services : 13,151 M€.
- Les autres charges de gestion courante : 2,354 M€.
- Les frais financiers : 0,775 M€, en légère baisse en raison de la baisse des taux d'intérêt et du désendettement de la Ville
- Les charges exceptionnelles : 0,362 M€.
- Des écritures d'ordre pour 0,9 M€.

L'écart entre les recettes et les dépenses permet de dégager un prélèvement de 3,5 M€ pour financer nos investissements.

Sont joints en annexes : un projet de balance de la section de fonctionnement (n°1) ainsi qu'une décomposition du budget par service (n°2, n°3 et n°4).

**Pour la section d'investissement** l'équilibre s'établit à 26,870 M€. La balance générale est jointe en annexe (n°6).

Les recettes se décomposent ainsi :

- Autofinancement :	3,50 M€
- RN 10 (Engagement):	1,22 M€
- Autres subventions :	3,284 M€
- Vente de biens immobiliers :	2 M€
- FCTVA :	1,081 M€
- Recours à l'emprunt :	3,00 M€
- Autres recettes :	1,285 M€ dont 0,9M€ d'amortissement des biens.
- Recours à l'Emprunt Ecole J. Ferry :	7,00 M€
- Excédent 2016 :	4,5 M€

Les dépenses se décomposent ainsi, pour un total de 26,870 M€ :

- 3,00 M€ : Remboursement de la dette en capital,
- 20,701 M€ : Travaux dont 7 M€ Ecole J. Ferry
- 1,1 M€ : Acquisition de matériels et de mobiliers.
- 0,5 M€ : Acquisition de terrains et de bâtiments.
- 0,349 M€ : Autres dépenses dont 0,329 M€ d'ordre.
- 1,220 M€ : RN10

Le détail de ces dépenses d'investissement est présenté en annexe (n°7).